

95 % de nos banques partenaires ont baissé leur taux de crédits en septembre

Paris le 21 septembre 2009 – Jusqu'à deux baisses de taux au cours du mois de septembre...

Alors qu'en juillet les taux de crédits immobiliers étaient restés stables, les banques ont repris leur mouvement de baisse des taux en août mais surtout en septembre.

« *Ce mois-ci, 95 %* de nos banques partenaires ont diminué leur taux de crédits immobiliers, de 0,16 % en moyenne mais jusqu'à 0,50 % ! Quelques banques ont même procédé à deux baisses dans le mois. Nous avons donc reçu pour certaines deux barèmes à 15 jours d'intervalle !* » explique Sandrine Allonier, responsable des études économiques et porte-parole de Meilleurtaux.com.

Ceci s'explique par une diminution des marchés financiers qui servent de base aux banques pour déterminer leurs barèmes. L'Euribor 3 mois, référence pour fixer les taux variables, est passé de 5,50 % en octobre 2008 à 0,76 % le 22 septembre. De même, l'OAT 10 ans, le taux d'intérêt de long terme utilisé pour déterminer les taux fixes, a baissé de 0,20 % en août. Depuis il remonte légèrement pour se stabiliser aux alentours de 3,60 %.

Sous l'effet de la baisse des taux et de la concrétisation de projets immobiliers jusqu'ici différés nous constatons une hausse des demandes de crédits immobiliers via notre site internet de 30 % sur les 15 premiers jours de septembre par rapport à la même période l'année dernière, après + 30 % au mois d'août sur un an.

« *Le mois de septembre étant traditionnellement un mois propice aux achats immobiliers, les banques accordent, dans un marché très concurrentiel, de bonnes conditions de financement pour conquérir de nouveaux clients. En revanche, si l'OAT reste stable aux alentours de 3,60 % et que la Banque centrale européenne maintient son taux directeur à 1 %, il ne faut plus s'attendre à des baisses de taux significatives pour la fin de l'année 2009. Seul le jeu de la concurrence pourraient encore inciter les banques à revoir leurs barèmes à la baisse* » ajoute Sandrine Allonier.

Avec un très bon dossier, un emprunteur peut obtenir un crédit sur 15 ans à 2,65 % (capé 2) à taux variable contre 3,85 % à taux fixe.

Par rapport à septembre 2008, pour une même mensualité de 1000 €, un acheteur peut aujourd'hui emprunter 165 000 € à 4 % (+ 0,20 % d'assurance) contre 151 500 € (+ 0,20 % d'assurance) il y a un an à 5 %, soit 13 500 € de plus. **C'est une augmentation de sa capacité d'emprunt de près de 10 %.**

- **Indicateur des taux :**

	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans
Taux variable	2,65 %	2,85 %	3,00 %	3,40 %
Taux fixe	3,85 %	4,00 %	4,15 %	4,55 %

Taux hors assurance pour un très bon dossier.

Taux révisable : capé + ou -2 % hors assurance

Assurance prévoir entre 0,20 % et 0,32 % selon emprunteur (âge, fumeur/non fumeur...).

Source meilleurtaux.com

- **Capacité d'emprunt pour 1 000 euros de mensualités :**

	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans
A taux fixe	133 650 €	160 520 €	180 460 €	189 070 €

Capacité d'emprunt à taux fixe pour un très bon dossier (assurance comprise).

Source meilleurtaux.com

À propos de Meilleurtaux.com – www.meilleurtaux.com

Depuis sa création en 1999, Meilleurtaux conseille les particuliers à la recherche d'un crédit immobilier. Il les met en relation avec les établissements bancaires susceptibles de leur accorder la meilleure solution de financement (taux du crédit, assurance de prêt, etc.), compte tenu de leur profil et de leur projet. Le particulier peut avoir recours aux services de Meilleurtaux à partir du site Internet www.meilleurtaux.com, via les plates-formes téléphoniques, ou auprès d'agences à Paris et en région.

Contacts presse :

Valérie Sicard / Olivia Mutel

HDL Communication / HBM

T. : 01 58 65 00 72 / 01 58 65 00 31

vsicard@hdlcom.com - omutel@hopscotch.fr